



PROJET SPORTIF 2021

GOLF CLUB DE LYON

PREAMBULE

Ce document définit les grandes orientations sportives des équipes du Golf Club de Lyon pour l'année 2021.

Il concerne directement les joueuses et joueurs, les Capitaines, les Pros, et implique aussi l'Association Sportive ainsi que les instances dirigeantes de notre club. Tous ont validé cette vision du sport pour la saison à venir, et tous en sont les garants.

Le GCL présente cette année 6 équipes sur 12 en 1ère division nationale et se situe régulièrement dans les 10 premiers dans le classement au mérite des clubs. C'est un classement honorable qu'il convient de maintenir ou d'améliorer pour 2021.

L'objectif reste de progresser dans les performances sportives des équipes pour le bon rayonnement du club.

Le Golf Club de Lyon a été choisi par la FFG pour accueillir en 2021 le championnat de France interclubs 1ère division U16.

1. PREROGATIVES DES MEMBRES D'EQUIPES

Pratique du golf dans le 1^{er} club d'Auvergne-Rhône-Alpes, sur deux parcours classés parmi les meilleurs de France.

Prise en charge financière partielle ou totale des entraînements.



Prise en charge partielle ou totale des coûts des Championnats par équipe.

Tarif préférentiel sur les tenues du club.

Mise à disposition gratuite de seaux de balles: *1 carte de 10 seaux par mois, non cessible.*

Remboursement des frais selon critères et barème en vigueur.

Partenariat avec les hôtels du groupe Louvre Hotels.

Représentation de joueurs/joueuses dans la commission terrain.

2. DEVOIRS DES MEMBRES D'EQUIPES

Ne pas utiliser de produits dopants ou tout produit illicite.

Avoir en toutes circonstances un comportement et une attitude exemplaire sur tous les parcours, clubs-houses et lieux d'hébergement.

Porter la tenue du Club pour les Grands Prix et les compétitions par équipes.
Si podium lors d'un grand prix envoyer la photo au club pour diffusion sur site internet.

Être à jour des cotisations AS + SA au 31/01/2021.

Être présent au club à certaines compétitions clés :

- **Les divisions nationales et régionales ; Coupe de France**
- **Trophée de Pentecôte**



- **Championnats du Club**
- **Fête de l'AS**
- **Quelques compétitions de club (au moins 4) simple ou doubles**

Être présent aux entraînements et sélections ; les entraînements équipes sont prioritaires sur les compétitions extérieures (sauf sélection équipe de France ou ligue).

-Respecter les consignes et les choix des Capitaines et des Pros.

-Participer à la bonne ambiance du groupe (respect des choix et modalités d'hébergement et de restauration).

-Les joueurs ou joueuses aidés par un équipementier ne pourront pas faire profiter ou vendre du matériel à leur entourage sans l'accord de l'équipementier.

Tout manquement à ces règles de fonctionnement pourra amener l'AS à exclure des équipes, le membre concerné. Dans ce cas, toutes prérogatives ou avantages deviendront caduques

3. LES CAPITAINES

Leur mission évolue selon trois axes principaux :

- Avec l'AS : ils appliquent la politique sportive du club.
 - Gestion de l'inscription de leur équipe aux compétitions (Thierry Peysson)



- Gestion et responsabilité des budgets « équipes » (Alain Natta)
- Gestion de la logistique liée aux déplacements de son équipe.
- Planning des entrainements. La liste des participants devra figurer sur la note d'honoraires des pros.
- Avec les joueurs : ils assurent le suivi sportif et les performances, moteur de la vie du groupe :
 - Définition du calendrier individuel des compétitions pour la saison 2021 et transmission au trésorier.
 - Définition des objectifs sportifs personnels
 - Validation du calendrier individuel de compétitions par joueur pour la saison 2021 en cohérence avec les objectifs sportifs du club.
 - Programmation des entraînements collectifs
 - Organisation de parcours à thème pour améliorer le niveau technique
 - Mise en place de cours individuels spécifiques.

Et, depuis cette année, pour les équipes 1 et 2 Hommes et 1 Femmes, organisation de séances de préparation physique avec le coach sportif.

- Réunion-bilan et retour sur expérience après les compétitions

Afin de gérer au mieux tous ces aspects, un groupe de Capitaines a été constitué et se réunira périodiquement avec le président de l'AS pour mettre en commun les expériences de chaque groupe et prendre au besoin toute décision nécessaire.



4. PROGRAMME ENTRAINEMENTS ET SELECTIONS SAISON 2021

a. MODE DE SELECTION

Les capitaines et les pros diffuseront au 1er trimestre 2021 la liste des joueurs des différentes équipes. Chaque joueur sélectionné recevra un exemplaire du programme établi avec les pros.

b. PREPARATION PHYSIQUE ET MENTALE EVENTUELLE : DEMARCHE INDIVIDUELLE

La préparation physique et mentale est une démarche individuelle. Cette préparation est indispensable à la maîtrise du haut niveau sportif.

Néanmoins, à compter de cette année, l'AS prend en charge et met à disposition des équipes 1 et 2 Hommes ainsi que 1 Femmes, une aide à la préparation physique sous la responsabilité d'un coach sportif, Alexandre Gonzalez.

5. REGLES DE REMBOURSEMENT COMPETITIONS FEDERALES SAISON 2021:

A L'ATTENTION :

✓ *des joueurs et des joueuses équipes 1 et 2 - de 35 ans,*

Objet : défraiement des compétitions fédérales individuelles et par équipes

Les joueurs (ses) du groupe élite (Dames I - Messieurs I & II) concernés seront remboursés de leurs frais de la manière suivante, pour un maximum de :

- 4 Grands Prix (ou 10 tours maximum) se déroulant dans la **ligue Auvergne-Rhône-Alpes (ARA)**, maximum 2 Grand Prix jeunes
- 2 Grands Prix (ou 6 tours maximum) **hors ligue ARA et inscrits au calendrier national**, et avec accord préalable de l'association sportive.
L'association sportive se réserve le droit de modifier cette répartition à la demande des joueurs et joueuses compte tenu de leur calendrier fourni au plus tard le 28 février 2020. Le nombre maximum de Grand Prix jeunes pris en compte est de 3 (ou 8 tours).



Le barème :

- Tous les droits d'inscriptions seront remboursés **sur justificatif** (sauf si DSQ ou ABJ),
- **Forfait de 75 € par tour et par personne** pour la prise en charge des frais d'hôtellerie, petit déjeuner et repas, frais d'essence et frais de péages. **Si frais réels < à 75 € la base de remboursement sera les frais réels.**

Les bases (pas de prise en charge autre que les droits d'inscriptions pour les GP des 7 golfs de région lyonnaise) :

- **Frais kilométriques : 0,10 € du km** (réf : mapy.com), tout en privilégiant le covoiturage.
- **Frais de péage : au réel** sur présentation des tickets d'autoroute originaux ou relevé de télépéage au nom du (de la) joueur (joueuse).
- **Frais de nourriture** : sur justificatif avec un maximum de **2 repas par jour et de 19 € par repas et autant de justificatifs que de repas.**
- **Frais d'hébergement** : sur justificatif avec un maximum de **36 € par nuit** (petit déjeuner inclus) en privilégiant les chambres doubles.

L'AS a signé un partenariat avec le groupe Louvre Hotels.

Réservations : sur le site www.welcomsport.com par email sport@louvre-hotels.com ou par téléphone au **0 825 34 34 35**.

Numéro WelcomSport du club est **SPT5838018**. **La facture doit être faite au nom et adresse de l'AS et doit comporter le numéro SPT5838018.**

La chaîne **IBIS** met en place, également, une formule sport pour les week-ends. Voir site <http://ibishotel.com/fr/hotel-deals/sport-vitabis/index.shtml>.

Les frais d'hébergement dans d'autres hôtels ne seront pas remboursés par l'AS sauf dans le cas où il n'y aurait pas d'hôtels **Kyriad, ou Kyriad Prestige, ou Campanile ou Ibis** dans un rayon de 20 km du lieu de la compétition. L'absence de chambres disponibles dans ces hôtels pour une réservation tardive n'ouvre pas droit à remboursement. L'AS peut déroger à cette obligation dans des cas particuliers argumentés qui seront soumis à accord 10 jours au minimum avant la compétition.

Anticipez vos réservations vous serez remboursé.

Les critères :

- Le joueur ou la joueuses doit fournir à l'association son calendrier prévisionnel de compétitions au + tard **le 28/02/2020**.
- Les demandes de remboursement devront être présentées à l'AS dans un délai **maximum d'un mois**. Au-delà de ce délai les demandes ne seront pas valides et ne prêteront à aucun remboursement.
- Si DSQ ou ABJ aucune prise en charge.

Encouragement de la performance pour les étudiants (ou lycéens) de moins de 25 ans remboursement selon barème :

- Si cut passé pour les GP de catégorie **inférieure ou égale à 4, remboursement à 100%**
- Si classement dans les 15% premiers pour les GP de catégorie **inférieure ou égale à 6, remboursement à 100%**
- Si classement dans les 8% premiers pour les GP de catégorie **supérieure à 6, remboursement à 100%**
- Si classement au delà des critères ci dessus et dans les 20% premiers pour les GP **remboursement à 80%**
- Si classement au delà des 20% et dans les 30% premiers pour les GP **remboursement à 50%**
- Pour les jeunes inscrits à l'EDG **et suivant les cours**, remboursement des droits d'inscriptions des GP sans limites.

En cas de classement dans les **3 premiers, un crédit bonus de 1 Grand Prix** sera affecté (dans les conditions ci-dessus définies). Crédit bonus limité à 1 GP pour les + 30 ans.

En cas de victoire, un **crédit bonus de 2 Grands Prix** sera affecté (voir conditions ci-dessus définies). Crédit bonus limité à 3 GP pour les + 30 ans.

Encouragement covoiturage pour les personnes éligibles à cette charte prise en charge majorée des frais kilométriques comme suit (ouvert à tous les joueurs ayant le permis) :

Covoiturage d'un (1) joueur éligible : 0.19 € du km. Covoiturage de deux (2) joueurs ou joueuses éligibles : 0.30 € du km.

Les inscriptions et les engagements de dépenses devront être visés et acceptés au préalable par la Commission Sportive.

Aucun frais ne sera remboursé sans justificatifs originaux. Chaque joueur devra regrouper ses frais dans une enveloppe, remplir le récapitulatif de suivi et inscrire sur cette enveloppe son nom, le nom et la date du GP.

Tous les frais non stipulés ou au-delà des seuils définis ci-dessus resteront à la charge du joueur ou de la joueuse.

Le/la joueur/joueuse atteste avoir reçu le projet sportif du club et s'engage à le respecter.

NOM : Prénom :

Fait en double exemplaire, à Villette-d'Anthon le2019

Signature joueur ou joueuse ou du représentant légal si joueur ou joueuse est mineur

Précédée de la mention « Lu et approuvé »



CONCLUSION

Le Golf Club de Lyon peut s'enorgueillir de dégager pour ses équipes le budget le plus important de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et parmi les premiers au plan national. Cette structure sportive a permis au club d'être dans le passé champion d'Europe et, en 2016, champion de France en remportant le trophée Gounouilhou.

L'objectif du GCL reste de progresser par ses résultats en 2021 en impliquant un maximum de membres dans ses équipes.

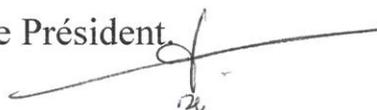
Nous tous, joueuses et joueurs, membres de l'Association Sportive, staff technique ou administratif, devons faire honneur à l'effort financier consenti par le Golf Club de Lyon, ainsi que par nos sponsors. Remercions ici la société NUM.SCAN de Michel **ASTAUD**, la société **OUTSIDE BO France** de Denis Roman, **Jean-Jacques RABILLOUD** société **MINGAT** (mini bus), la société **BERTHELET**, **Aurélien Berthelet** (mini bus, agence de voyage), **Golf PLUS avec Eric Brochet**, **la Régie du Commerce** avec Fabien et Sophie **SEIGNOL**, ainsi que plusieurs membres s'impliquant financièrement à titre personnel.

Tous ces sponsors restent indispensables à l'équilibre budgétaire de notre Association Sportive. D'autres sponsors nous rejoindront dans notre ambitieux projet.

Nous comptons sur l'engagement de chacun pour maintenir le haut niveau de résultats du GCL en 2021.

Bonne saison sportive à tous.

Pour l'Association Sportive du Golf Club de Lyon,

Le Président 

Bruno Gourdel.